

Paris, le 21 juillet 2021

Perspectives de reprise du secteur du spectacle vivant privé en France – point de situation au 20 juillet 2021

Note réalisée par EY pour le PRODISS

L'étude de situation de juillet 2021

En parallèle de la réouverture des lieux culturels entre mai et juin 2021, le gouvernement a engagé une diminution progressive des aides transversales aux entreprises, notamment le fonds de solidarité et le dispositif « coûts fixes », qui pourraient disparaître dès septembre 2021. Dans ce contexte, le PRODISS (premier syndicat national du spectacle musical et de variété) a confié au cabinet EY la rédaction d'une note technique visant à évaluer la situation et les perspectives de reprise du secteur en France.

EY a sollicité l'ensemble des adhérents du PRODISS via une enquête en ligne, à laquelle 124 entreprises¹ ont répondu entre le 29 juin et le 8 juillet 2021. Par sa composition, l'échantillon a permis de réaliser des extrapolations à l'ensemble du secteur du spectacle vivant musical et de variété². Les données de billetterie les plus récentes transmises par le réseau Ticketmaster France ont également été mobilisées.

Cette enquête a été clôturée avant l'annonce de la généralisation du pass sanitaire le 12 juillet et la dégradation de la situation épidémique, facteurs pesant sur les perspectives économiques du secteur.

Les principaux résultats

En raison des dates d'enquête, les estimations se sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- *La sortie progressive des aides transversales d'ici la fin août (détail en annexes) ;*
- *Le statu quo sur les aides sectorielles ;*
- *L'absence de nouvelles restrictions sanitaires, hypothèse hautement optimiste eût égard à la dégradation de la situation épidémique depuis la mi-juillet ;*
- *Annoncée par le Président de la République le 12 juillet dernier, la généralisation du pass sanitaire n'était pas encore connue, alors qu'elle entraînera, selon les professionnels interrogés, un ralentissement des ventes de billets.*

Au vu de la dégradation de la situation sanitaire et du renforcement des mesures qui en découlent, les résultats de cette enquête, pourtant déjà négatifs pour l'économie du secteur, pourront encore s'accroître dans les semaines à venir.

- À la date de l'enquête, le chiffre d'affaires des adhérents du PRODISS subirait une baisse d'environ 60% au 2^{ème} semestre 2021 par rapport à la même période en 2019.
- La baisse d'activité est particulièrement forte :

¹ Les 124 entreprises interrogées représentaient 48% du chiffre d'affaires du PRODISS en 2019.

² Le périmètre PRODISS fait référence à l'ensemble des adhérents du PRODISS, qui exercent 4 grands métiers du spectacle vivant (diffusion, production, exploitation de salles, organisation de festival), et représentaient 77% du chiffre d'affaires de l'ensemble du spectacle musical et de variété en 2017. Par extrapolation, le périmètre du spectacle vivant se réfère aux adhérents du PRODISS et aux structures non adhérentes, qui représentaient 23% du chiffre d'affaires du secteur en 2017.

- Pour les entreprises les plus exposées aux restrictions sanitaires : -81% sur le créneau des artistes internationaux, -78% sur celui des concerts debout et -67% sur les spectacles de grande jauge ;
- Et pour les plus grandes entreprises et les groupes (CA > 50 M€) : -67% pour ces derniers contre -42% pour les plus petites entreprises (CA < 2 M€).
- Les dirigeants anticipent un très lent retour à la normale : les deux tiers d'entre eux ne prévoient pas de retour au niveau d'activité d'avant crise avant le 3^{ème} trimestre 2022.
- Sur la seule période d'avril à décembre 2021, malgré les différentes aides transversales et sectorielles perçues, les pertes d'exploitation pourraient atteindre 171 M€ pour l'ensemble des adhérents du PRODISS (pour un chiffre d'affaires de 434 M€), annihilant ainsi leur capacité d'investissement et d'innovation.
- Dans ce contexte, 13% des dirigeants du secteur jugent « probable » ou « très probable » le risque de défaillance de leur entreprise d'ici un an, un niveau très élevé comparé aux 3,2% de défaillances d'entreprises anticipées en France par l'OFCE à l'issue du 1^{er} confinement³.

³ OFCE, *Dynamique des défaillances d'entreprises en France et crise de la Covid-19*, Policy Brief n°73, juin 2020.

1 Rappel du contexte : 18 mois d'arrêt pour le spectacle vivant, ponctués de courtes périodes de reprises partielles

Le spectacle vivant fut l'un des premiers secteurs d'activité concernés par les restrictions sanitaires liées à la Covid-19.



Dès le 29 février 2020, des manifestations de plus de 5000 personnes en milieu fermé sont annulées localement. Le 4 mars 2020, cette interdiction est généralisée au niveau national. Le 9 mars 2020, la jauge est abaissée à 1000 personnes, en prélude à la fermeture complète de tous les lieux de culture six jours plus tard. Le 22 juin 2020, les salles de spectacle peuvent rouvrir mais dans un cadre contraint : configuration assise uniquement, distanciation sociale, et jauge limitée à 5000 personnes.

Les restrictions font toutefois leur retour à l'automne avec l'instauration de couvre-feux et un nouvel abaissement de la jauge à 1000 personnes dans de nombreux départements. Le 30 octobre 2020, l'exécutif annonce un deuxième confinement, entraînant une nouvelle fermeture complète. Les différentes dates-cibles pour la réouverture sont successivement repoussées jusqu'au 19 mai 2021. A partir de cette date, avec une étape au 9 juin, les spectacles sont à nouveau autorisés, toujours dans un cadre contraint : en configuration assise uniquement, avec des jauges limitées à 35% puis à 65%, un plafond de 800 puis de 5 000 personnes, un couvre-feu à 21h puis à 23h et un pass sanitaire exigé au-delà de 1 000 personnes.

Le 30 juin 2021, les limitations de jauge sont abandonnées pour les spectacles assis et les spectacles debout peuvent reprendre avec une limitation de jauge à 75% en intérieur. Le pass sanitaire au-delà de 1000 personnes est maintenu. Le 21 juillet, le pass sanitaire est généralisé⁴ alors qu'une reprise épidémique se confirme.

2 Le secteur devrait connaître une très lente reprise de son activité

2.1 Au 2^{ème} semestre 2021, le niveau d'activité pourrait être en retrait de plus de 60% par rapport au 2^{ème} semestre 2019

Selon l'enquête réalisée au début du mois de juillet 2021, avant la dégradation de la situation sanitaire quelques jours plus tard, le chiffre d'affaires des entreprises du PRODISS s'élèverait à 373 M€ au 2^{ème} semestre 2021, contre 955 M€ sur la même période en 2019, soit une diminution de 61%. Cela représente 582 M€ de baisse de chiffre d'affaires sur le périmètre PRODISS et 783 M€ en extrapolant au secteur du spectacle vivant musical et de variété. Ces résultats témoignent de l'effet marqué des conditions

⁴ Le pass sanitaire est étendu aux lieux culturels et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. [Décret n°2021-955 du 19 juillet 2021](#) modifiant le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021.

opérationnelles actuelles et d'un retour à la normale particulièrement lent, y compris dans un scénario très optimiste sans nouvelle restriction sanitaire.

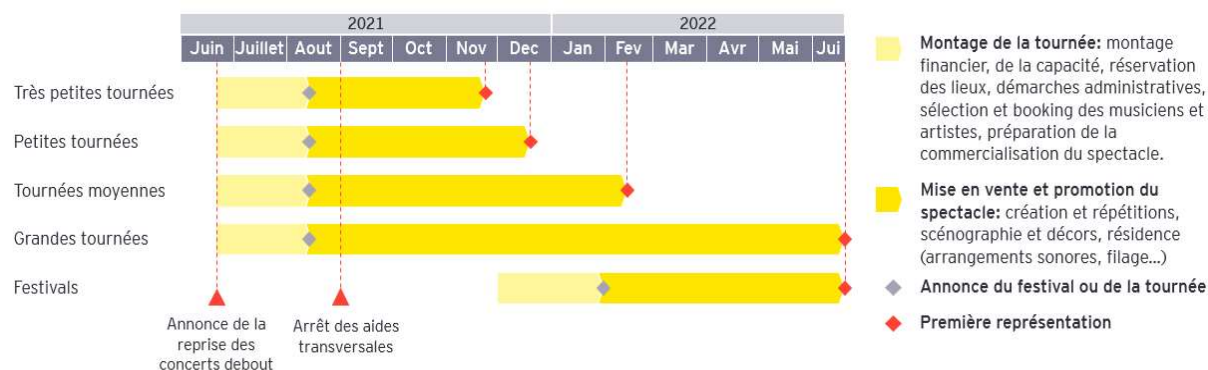
Selon le réseau Ticketmaster France, les ventes de billets en juin 2021 pour les dates de juillet-août étaient en baisse de 75% pour les festivals et de 56% pour les concerts. Sur la période septembre-décembre, la baisse observée atteint 50% pour les festivals et 61% pour les concerts. Au regard de ces informations, les estimations de chiffre d'affaires fournies par les membres du PRODISS sur la période juillet-décembre semblent tout à fait cohérentes.

Selon les dirigeants interrogés, plusieurs facteurs expliquent le faible niveau d'activité anticipé pour le 2^{ème} semestre 2021 :

La demande : les restrictions sanitaires perdurent et freinent les ventes de billetterie et le retour du public. Les différentes jauges toujours en place ainsi que le pass sanitaire brident ventes de billetterie et organisation des tournées et il est probable que la généralisation du pass sanitaire à partir du 21 juillet fasse encore chuter les ventes. Les entreprises craignent un retour timide du public dans les lieux culturels : après un an de crise sanitaire, les professionnels observent en effet certaines réticences chez une partie du public.

L'offre : le nombre de spectacles proposés reste limité, compte tenu des impératifs d'exploitation du secteur. Les phases de montage, de promotion et de commercialisation des spectacles, dont les délais sont incompressibles, ne permettent une reprise au plus tôt en septembre 2021 pour les plus petites tournées et mi-2022 pour les plus grandes⁵.

Temporalité de reprise des entreprises du spectacle vivant en fonction du modèle économique



2.2 Le niveau d'activité et la vitesse de reprise des entreprises sont fortement impactés par leur exposition aux restrictions sanitaires

Logiquement, la reprise de l'activité sera vraisemblablement très lente pour les entreprises les plus exposées aux restrictions sanitaires :

- Les entreprises dont l'activité est majoritairement liée à des artistes internationaux prévoient une activité quasi-nulle au 2^{ème} semestre 2021 (-81% par rapport à 2019 vs -50% pour les entreprises travaillant avec des artistes français) ;

⁵ Trajectoires de reprise pour 2021 – Pour une relance ambitieuse du spectacle vivant, PRODISS, décembre 2020.

- Les entreprises dont l'activité est majoritairement composée de spectacles debout sont plus touchées que les autres (-78% par rapport à 2019 vs -43% pour les entreprises travaillant sur des spectacles assis) ;
- Plus une entreprise travaille sur des jauges importantes, plus sa reprise sera lente. Pour les entreprises dont l'activité est majoritairement liée aux jauges les plus grandes (> 5000 personnes), les dirigeants interrogés prévoient, pour le 2^{ème} semestre 2021, une activité en retrait de 67% par rapport à la même période de 2019.

**Évolution anticipée du chiffre d'affaires au 2^{ème} semestre 2021
par rapport au 2^{ème} semestre 2019 en fonction de l'activité principale des répondants**

		Juillet-Août	Septembre- Décembre	TOTAL 2 ^{ème} semestre 2021
Jauge moyenne (>50% du CA)	< 1 000 personnes	-47%	-19%	-28%
	Entre 1 000 et 5 000 personnes	-53%	-50%	-51%
	> 5 000 personnes	-80%	-61%	-67%
Configuration des spectacles (>50% du CA)	Assis	-65%	-37%	-43%
	Debout	-88%	-67%	-78%
	Mixte	-63%	-70%	-67%
Type d'artistes (>50% du CA)	Artistes internationaux	-88%	-75%	-81%
	Artistes nationaux	-71%	-42%	-50%
	Mixte *	-76%	-74%	-75%
Taille de l'entreprise	CA > 50M€	-79%	-61%	-67%
	CA entre 10 et 50 M€	-80%	-48%	-59%
	CA entre 2 et 10 M€	-67%	-55%	-60%
	CA < 2 M€	-52%	-39%	-42%

Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin – 8 juillet 2021)

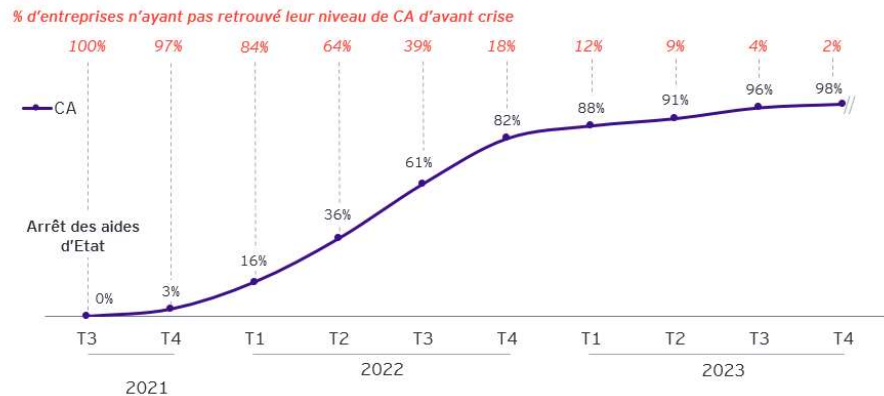
* Avertissement : 13 répondants pour la catégorie « mixte », en fonction du type d'artistes.

Les plus grandes entreprises et les groupes (CA > 50 M€) sont particulièrement impactés : une partie non négligeable de leur activité est liée aux tournées d'artistes internationaux qui se produisent devant plusieurs milliers de personnes. Ces entreprises devraient ainsi enregistrer une baisse d'activité de 67% au 2^{ème} semestre 2021 par rapport au 2^{ème} semestre 2019.

2.3 Les deux tiers des dirigeants ne prévoient pas de retour au niveau d'activité d'avant crise avant le 3^{ème} trimestre 2022

Malgré une hypothèse assez optimiste sans nouvelle vague épidémique et la reprise des concerts debout depuis le 30 juin dernier, les deux tiers des entreprises du secteur n'envisagent pas un retour au niveau d'activité d'avant crise avant le 3^{ème} trimestre 2022.

Horizon envisagé de retour au niveau d'activité (CA) d'avant crise, en %, cumulé



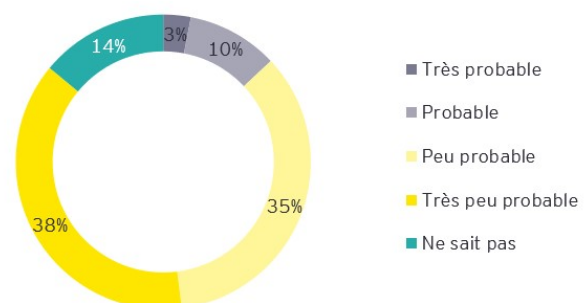
Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin - 8 juillet 2021)

3 Sans prolongation des aides transversales et sectorielles, les pertes d'exploitation des adhérents du PRODISS pourraient s'élever à 171 M€ sur la seule période d'avril à décembre 2021

Malgré les aides sectorielles actuelles allouées par le Centre national de la musique (CNM) et des aides transversales de l'Etat prévues jusqu'en août 2021, les pertes d'exploitation des entreprises du PRODISS pourraient atteindre 171 M€ sur la période avril-décembre 2021 (pour un chiffre d'affaires de 434 M€), et 223 M€ pour l'ensemble du secteur (pour un chiffre d'affaires de 563 M€), selon les données fournies par les professionnels avant la dégradation de la situation sanitaire.

Ces pertes, liées au rythme de redémarrage du secteur, pourraient faire porter un risque majeur à certaines entreprises déjà fragilisées par la crise : 13% des dirigeants estiment « probable » ou « très probable » le risque de défaillance de leur structure d'ici un an. Les PME sont nettement moins optimistes que les autres entreprises : 27% d'entre elles craignent d'être une défaillance d'ici un an. En comparaison, l'OFCE estimait que les défaillances d'entreprises pourraient atteindre 3,2% à l'issue du 1^{er} confinement⁶.

Comment estimez-vous le risque de défaillance de votre structure d'ici à un an?

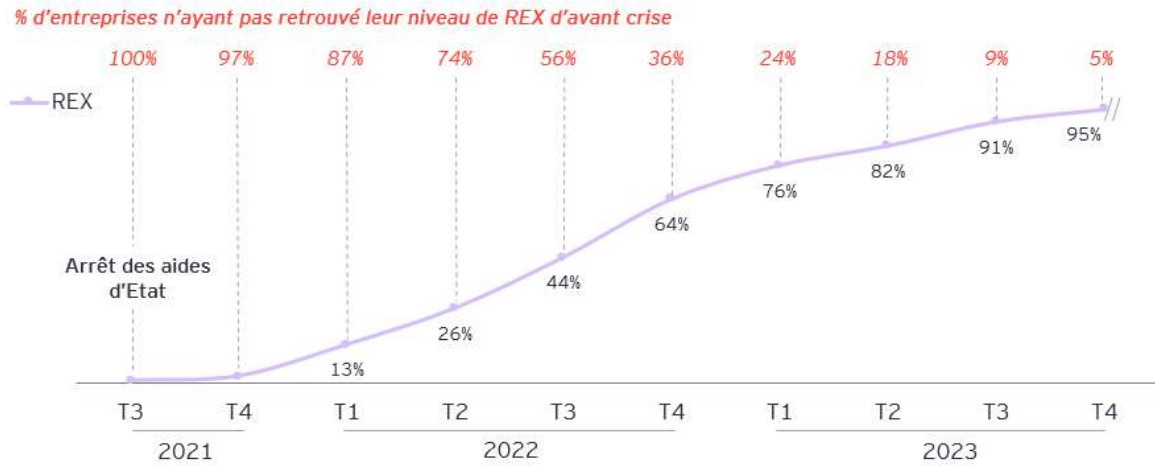


Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin - 8 juillet 2021)

⁶ OFCE, *Dynamique des défaillances d'entreprises en France et crise de la Covid-19*, Policy Brief n°73, juin 2020

Le retour au niveau de résultat d'exploitation d'avant crise s'annonce très lent : la majorité des entreprises n'envisagent pas de retour au résultat d'exploitation d'avant crise avant le 4^{ème} trimestre 2022. Comme pour le chiffre d'affaires, le rétablissement du résultat d'exploitation dépendra principalement de l'exposition des entreprises aux restrictions sanitaires (assis/debout, jauges, national/international).

Horizon envisagé de retour au niveau de résultat d'exploitation (REX) d'avant crise, en %, cumulé



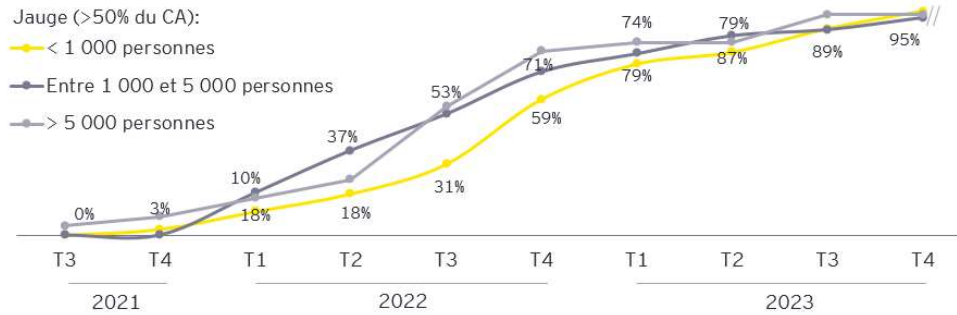
Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin - 8 juillet 2021)

Horizon envisagé de retour au niveau de résultat d'exploitation (REX) d'avant crise, en %, cumulé, selon la configuration des spectacles



Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin - 8 juillet 2021)

Horizon envisagé de retour au niveau de résultat d'exploitation (REX) d'avant crise, en %, cumulé, selon la jauge principale des spectacles



Source : Enquête de situation EY-PRODISS, 124 répondants (29 juin - 8 juillet 2021)

Éléments de méthode

L'équipe EY a réalisé cette note technique à partir d'un questionnaire en ligne adressé aux membres du PRODISS entre le 29 juin 2021 et le 8 juillet 2021. L'intégralité des 398 adhérents du syndicat ont été sollicités et 124 ont répondu au questionnaire. Chaque entreprise répondante a renseigné les données suivantes :

- Les caractéristiques de son activité avant la crise, notamment la répartition de son chiffre d'affaires selon :
 - La configuration des spectacles (assis, debout ou mixte) ;
 - Le type d'artistes (nationaux ou internationaux) ;
 - La jauge des spectacles (> 1000 personnes, entre 1000 et 5000, > 5000 personnes).
- Les perspectives de reprise, notamment :
 - Leur activité au deuxième semestre 2021 et en 2019 à la même période ;
 - Leur horizon de retour à un niveau d'activité comparable à celui d'avant crise (en matière de chiffre d'affaires et résultat d'exploitation) ;
 - Les perspectives pour leur structure en matière d'emploi (permanents et intermittents) ;
 - Le risque de défaillance de leur entreprise.

L'hypothèse retenue est celle de l'absence de nouvelles restrictions sanitaires et de la situation prévisionnelle actuelle des aides soit :

- Un *statu quo* pour les aides du CNM ;
- L'arrêt du dispositif d'exonération de cotisations patronales depuis juin ;
- L'arrêt progressif du fonds de solidarité entre juin et août ;
- L'arrêt du dispositif coûts fixes en août ;
- Le maintien d'une aide au paiement des cotisations sur la période mai-août ;
- La baisse du taux d'allocation d'activité partielle et la mise en place de l'activité partielle de longue durée (APLD par accord de branche ou d'entreprise/taux d'allocation à 60%).

Après vérification de la cohérence des données et suppression des doublons, EY a consolidé les questionnaires, vérifié la représentativité de l'échantillon avant de procéder aux estimations.

Les estimations (en matière de chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et emplois) ont été réalisées en 3 temps :

1. Calcul des indicateurs (CA, REX et emplois) pour l'échantillon de 124 entreprises ;
2. Extrapolations pour obtenir des données sur le périmètre du PRODISS grâce aux ratios du PRODISS (au prorata du chiffre d'affaires), par métier et par taille de chiffre d'affaires ;
3. Extrapolation à l'ensemble du spectacle musical et de variété (soumis à la taxe fiscale) à partir des ratios de représentativité de l'étude *En Scène*.

Le questionnaire et la rédaction de la note technique ont eux aussi été réalisés en trois temps :

1. Des temps d'échange réguliers entre l'équipe EY et le PRODISS ;
2. Le suivi de l'étude par un comité de pilotage composé d'élus du PRODISS ;
3. Des ateliers de travail pour analyser et commenter les résultats de l'enquête.

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2021 Ernst & Young Advisory

Tous droits réservés.

SCORE France N° 2021-084.
ED 0721

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr